

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Li-ion Cylindrical Rechargeable Battery Pack ABL-G
 Bloc-batterie cylindrique rechargeable au lithium-ion ABL-G

Paramètres 14,4V, 2400mAh, 34,56Wh

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée PILES AU LITHIUM IONIQUE

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Fujian SCUD Power Technology Co., Ltd.

Adresse du fournisseur No.135, Rujiang East Road, Mawei District, Fuzhou, Fujian, P.R.China

Numéro de téléphone du fournisseur +86-591-63158888

Courriel du fournisseur chenbr@scudpower.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise +86-591-63158888

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Ce produit est une batterie à bac hermétique et, comme telle, elle ne nécessite pas une FS selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, à moins d'une rupture. Les risques indiqués ont trait à une batterie avec rupture de son bac.

Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
---	-------------

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur	Danger		
Mentions de danger	Nocif par contact cutané Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Susceptible de provoquer le cancer Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		
			
	Ce produit est un article qui contient une substance chimique. Des renseignements sur la sécurité sont donnés pour une exposition à l'article tel que vendu. L'utilisation prévue du produit ne devrait pas entraîner une exposition à la substance chimique. Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture, les dangers ci-dessus existent.		
Aspect	Aucun renseignement disponible	État physique	Solide
		Odeur	Aucun renseignement disponible

Conseils de prudence - Prévention

- Se procurer les instructions avant l'utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Inhalation

- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

47.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Peut être nocif par ingestion

Interactions avec d'autres produits chimiques

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Formule moléculaire	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Oxyde métallique	Li_xMnO_2	proprietary	15~40	*
Carbone (graphite)	C	7440-44-0	7,5~25	*
Feuille de cuivre	Cu	7440-50-8	1,5~8	*
Feuille d'aluminium	Al	7429-90-5	1,5~8	*
Électrolyte	--	proprietary	8~16	*
Caoutchouc styrène-butadiène	--	proprietary	<0,8	*
Fluorure de polyvinylidène (PVDF)	--	24937-79-9	<4	*
Polysiloxanes, di-Me, terminés par un groupe vinyle	--	68083-19-2	1-4,2	*
Polyméthylhydrosiloxane	--	63148-57-2	0,6-2,1	*
Huile de silicone	--	63148-62-9	1-2,1	*
Oxyde d'aluminium	--	1344-28-1	14,7-19	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Des premiers soins sont à administrer lors de la rupture d'une batterie sans entretien.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

	pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants	Sensation de brûlure.
--	-----------------------

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.
-------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Attention! Matière corrosive. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention

En cas de rupture: Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

Produits incompatibles

Acides. Bases. Agent oxydant.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Cobalt lithium manganese nickel oxide 182442-95-1	TWA: 0.02 mg/m ³	-	
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ respirable fraction all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	IDLH: 1250 mg/m ³ TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust
Phosphate(1-), hexafluoro-, lithium 21324-40-3	TWA: 2.5 mg/m ³ F	TWA: 2.5 mg/m ³ F TWA: 2.5 mg/m ³ dust (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³	
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques
Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Gants imperméables.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide	Odeur	Aucun renseignement disponible
Aspect	Aucun renseignement disponible	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible		
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles

Acides. Bases. Agent oxydant.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis. En cas de rupture.

Inhalation

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pendant plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut

causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Nocif par contact cutané.

Ingestion

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Noir de carbone 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Érythème (rougeur de la peau). Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cobalt lithium manganese nickel oxide	A3	Group 2B		X
Noir de carbone 1333-86-4	A3	Group 2B		X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupes 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Sur la norme sur la communication des renseignements à l'égard des

matières dangereuses 2012 d'OSHA (29 CFR 1910.1200), il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition chronique ou répétée. (STOT RE).

Toxicité chronique

Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Contient un carcinogène connu ou suspecté. Éviter une exposition répétée. Une exposition chronique peut causer des effets chroniques.

Effets sur les organes cibles

Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal. Système vasculaire central (SVC). Système lymphatique. Poumons. Foie.

Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)

3,281.00 mg/kg

ETAmél (cutané)

1,969.00 mg/kg (ETA)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Noir de carbone 1333-86-4				24h EC50: > 5600 mg/L

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

California Hazardous Waste Codes 141

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Déchets dangereux de la Californie
Cobalt lithium manganese nickel oxide	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note : Le transport de piles/batteries au lithium primaires est réglementé par l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Association du Transport Aérien International, le Code maritime international des marchandises dangereuses et le département américain des Transports. Les batteries doivent satisfaire les critères suivants d'expédition : Les expéditions aériennes doivent satisfaire les exigences indiquées dans la disposition particulière A45 du règlement sur les matières dangereuses de l'Association du Transport Aérien International. 2. Satisfaire les exigences du département américain des Transports indiquées dans l'article 49 CFR 173.185.3. Le transport de batteries primaires au lithium est interdit à bord des avions de passager. Consulter le registre fédéral du 15 décembre 2004 (Hazardous Materials; Prohibited on the Transportation of Primary Lithium Batteries and Cells Aboard Passenger Aircraft; Final Rule)
Les batteries au lithium expédiées comme « Batteries au lithium », « Batteries au lithium emballées avec un équipement » ou « Batteries au lithium contenues dans un équipement » ne peuvent être classées comme « marchandise dangereuse » lorsqu'elles sont expédiées conformément à la « disposition particulière A45 de l'IATA-DGR » ou la « disposition particulière 188 du code de l'OMI-IMDG »

Classe de danger N/A

DOT NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
Numéro du guide des mesures d'urgence 147

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

ICAO Class 9, UN3480, PI965 Section IB (66th Edition, 2025)
 Non réglementé, UN3481, PI966-967 Section II (66th Edition, 2025)

<u>IATA</u>	Class 9, UN3480, PI965 Section IB (66th Edition, 2025) Non réglementé, UN3481, PI966-967 Section II (66th Edition, 2025) 9, UN3480
Classe de danger	
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé, SP188 (inc Amdt 41-22 ou 42-24)
Classe de danger	N/A
EmS-N°	F-A, S-I
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Cobalt lithium manganese nickel oxide	182442-95-1	35	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Noir de carbone - 1333-86-4	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Cobalt lithium manganese nickel oxide 182442-95-1	X		X	X	X
Graphite 7782-42-5	X	X	X		
Noir de carbone 1333-86-4	X	X	X		X

Règlements internationaux**Mexique****Limites nationales d'exposition en milieu de travail**

Nom chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Graphite		Mexico: TWA= 2 mg/m ³
Noir de carbone		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³

*Mexique - Limites d'exposition en milieu de travail - Substances cancérogènes***Canada****Classe de dangers du SIMDUT**

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

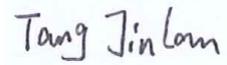
NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	1			
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X
	0			

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

KEYLAB n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. KEYLAB ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS.

Préparée par Shenzhen Keylab Technology Co., Ltd.



Tang Jinlan

Date de revision 07-Janvier-2025

Note de revision Aucun renseignement disponible

Fin de la fiche signalétique